

Monsieur LABORIE André

Le 20 juillet 2020

N° 2 rue de la forge

31650 Saint Orens.

« Courrier transfert »

Tél : 06-50-51-75-39

Mail : laboriandr@yahoo.fr

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : **article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.**

A l'attention de :

Monsieur le Procureur de la République
Service Greffe.
Tribunal judiciaire de Toulouse.
2 allées Jules Guesde.
31000 Toulouse

SERVICE GREFFE CORRECTIONNEL

aud.tgi-toulouse@justice.fr

COURRIER - ARRIVEE
21 JUL. 2020
SAUJ - TGI TOULOUSE

Objet : Demande date de renvoi.

Messieurs, Mesdames,

Cela fait depuis le 25 mars 2020 que l'audience s'est tenue devant le tribunal correctionnel sans la présence des parties et pour cause de COVID 19.

A cette audience l'affaire a été renvoyée à une audience ou les parties doivent être à nouveau citées par le Parquet représenté par son Substitut de Monsieur le Procureur de la République.

Quatre mois se sont écoulés sans qu'une date d'audience soit portée à ma connaissance malgré mes différentes demandes mensuelles écrites et motivées restées sans réponses.

Rencontrer vous un obstacle ?

- Je vous prie de m'indiquer la composition du tribunal en date du 25 mars 2020.

